

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 29 juillet 2021

Le conseil municipal s'est réuni le jeudi 29 juillet 2021 à 20 h 30, à la salle du conseil, sous la présidence de M. DAMERVAL Georget, maire. Monsieur Jérôme RAOUL et Madame Sarah SENEGAS étaient excusés, Monsieur Kévin PAGES était absent. Madame Claudine FABRE a accepté la fonction de secrétaire de séance. Mesdames Séverine BOUHIER et Nathalie TOURNIER, secrétaires, assistaient à la réunion.

- **Approbation du procès-verbal de la réunion du 14 Juin 2021 :**

Le dernier compte-rendu du Conseil est approuvé à l'unanimité.

- **Mouvements du personnel communal :**

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'augmenter le nombre d'heures de Madame Séverine BOUHIER à 17 heures par semaine à partir du 1^{er} Septembre 2021.

Il rappelle de plus, qu'il est nécessaire de trouver une deuxième personne sur le poste de secrétaire de mairie et présente la candidature de Mme KEMPF Brigitte, actuellement en poste à la Mairie de Connac pour un remplacement et propose un contrat saisonnier de 1 mois dans un premier temps et un Contrat à Durée Déterminé de 6 mois par la suite.

Le Conseil Municipal est d'accord à l'unanimité et des délibérations seront prises en ce sens.

- **Bilan de la Nuit Romantique :**

Monsieur le Maire remercie les élus présents pour leurs participations à cette manifestation.

Après avoir fait un tour de table ; l'investissement des habitants du village, l'aide des communes voisines pour le prêt de matériel et la configuration des lieux amènent à un accord pour une reconduction de l'évènement dans les années à venir.

- **Retour sur l'audit vitesse du centre bourg :**

Monsieur le Maire indique aux membres présents qu'un audit sur la vitesse dans les deux sens du village a été réalisée par le Conseil départemental accompagné de la pose de chicane provisoires. Il en résulte une vitesse réelle faible en général.

Monsieur le Maire propose une réflexion sur l'installation de chicanes basses à hauteur du restaurant et indique qu'un chiffrage devrait être réalisé par Aveyron Ingénierie et le Département. Une proposition sera alors présentée au Conseil.

- **Assainissement :**

Monsieur le Maire rappelle que le dossier concernant l'assainissement est un dossier lourd et coûteux avec une estimation à 1 200 000 € TTC. Il indique de plus que la commune a reçu un accord de principe du Conseil Départemental sur l'acquisition du délaissé retenu pour la construction de la station.

Il indique que le bureau d'étude a fait un très bon travail et que la commune est très fortement appuyée par l'Agence de l'Eau sur ce projet (financement à hauteur de 70%). Il rappelle qu'il faut faire une demande de subvention au département, à hauteur de 10% et qu'il reste à charge pour la commune les 20% restants, financés avec mise en concurrence du Crédit Agricole et du CDC.

Monsieur le Maire indique que pour ce dossier, la Maîtrise d'œuvre peut être confiée au bureau d'étude par convention de gré à gré.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité et des délibérations seront prises en ce sens.

- **Panneaux photovoltaïques :**

Monsieur le Maire indique que le Parc Naturel Régional des Grandes Causses propose la mise en place de panneaux photovoltaïques sur les toitures de bâtiments communaux comme la

CUMA, le presbytère et l'appartement de St Martin. Tous les travaux afférents à cette pose étant pris en comptes, quelque soit l'état de la toiture, il s'agit d'une opération rentable pour la Commune avec location des toitures en question. Dans un premier temps, une délibération est demandée pour participer à l'opération et choisir les opérateurs concernés et des propositions seront faites dans un deuxième temps en vue de travaux en 2022.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité. Une délibération sera prise en ce sens.

- **Réhabilitation des façades :**

Monsieur le Maire rappelle le lancement de l'opération de réhabilitation des façades avec le SIVOM et le PNRGC et qu'une réunion sur ce sujet aura lieu le 9 Septembre 2021 à 10h.

- **Etudes et subventions :**

Monsieur le Maire rappelle que les travaux de la Salle Polyvalente font l'objet de demandes de subventions. Nous avons déjà eu la DETR, les demandes au Département et à la Région ont été faites. Il faut maintenant prendre une délibération afin de signer la Maîtrise d'œuvre. Le Conseil approuve à l'unanimité et une délibération sera prise.

- **Maison Poujol :**

Monsieur le Maire rappelle qu'il existe un contentieux sur les travaux de la maison Poujol et propose l'intervention d'un huissier de justice pour constat.

Le Conseil Municipal est d'accord à l'unanimité et une délibération sera prise.

- **ENEDIS :**

Monsieur le Maire informe le Conseil que la précédente municipalité a acté un courrier laissant le choix du compteur Linky. ENEDIS nous sommes, par voie de Tribunal Administratif de retirer ce dernier. Suite à la demande d'aide juridique de notre assureur, la commune s'est rapprochée d'un avocat afin de régler ce litige.

- **SMICA :**

Monsieur le Maire indique l'obligation d'adhésion gratuite au SMICA pour ce qui concerne les données en lien avec Aveyron Ingenierie.

Le Conseil approuve à l'unanimité et une délibération sera prise.

- **DECISIONS MODIFICATIVES :**

Afin de répondre aux besoins d'études liées à l'assainissement concernant le géomètre,, une décision modificative doit être prise. De même, une écriture comptable devra être faite pour inventaire immobilier.

Validé à l'unanimité. Les délibérations seront prises en conséquence.

- **POT DE DEPART :**

Réunion le 31 Août à 18h pour le pot de départ de Nathalie TOURNIER.

Questions diverses :

Ont été abordés différents points :

- Demande de Mme Sofia BUXO : Acquisition d'une parcelle. Sera étudié en septembre
- Organisation de la randonnée du 03/08/21 : La Mairie a déclaré cette manifestation auprès de GROUPAMA.
- PLUI validé depuis le 10 Juillet 2021

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h

Le Maire, Georget DAMERVAL

